

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce n° CAVE000001533 (Réf :) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans les conditions suivantes :

• Type d'annonce : Avis d'enquête publique

• Édition : Le Parisien

• Date de parution : 03 octobre 2022

Département : 91 Essonne
Rubrique : Enquete Publique
Format : Lignage - Légale

Fait à Paris, le jeudi 29 septembre 2022

LES ECHOS LE PARISIEN ANNONCES

10, boulevard de Grenelle - CS 10817 75738 PAIRIS Cedex 15

TAI + 0.1 €

S.A.S.U. au caphal de 150 000 €

RCS Paris B 409 256 185

TVA FR 56 799 256 185

Code NAF : 7022Z

Prévisualisation de votre annonce :

Note : L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Le journal s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.

Nos conditions générales de vente sont disponibles et consultables sur notre site https://annonces.lesechosleparisien.fr/
Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité.





COMMUNE DE CERNY

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du maire n°2022 / II / 123 – 2.2 du 22 septembre 2022, une enquête publique est ouverte du lundi 24 octobre 2022 au samedi 26 novembre 2022 sur la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU en vue de la réalisation d'un projet de construction de 25 logements locatifs sociaux et de 315 m² d'habitat inclusif.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des pièces du dossier, y compris l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Ile-de-France, le compte rendu de l'évaluation conjointe des personnes publiques associées, les avis des autorités compétentes et des personnes publiques associées et consigner ses observations, propositions et contrepropositions sur les registres d'enquête tenus à sa disposition à la mairie, 8 rue Degommier aux horaires habituels d'ouverture au public ou les adresser au commissaire-enquêteur en mairie de Cerny par courrier postal ou par voie électronique (enquetepublique2022@cerny.fr).

Par décision N°MRAe DKIF-2022-035 du 07/04/2022, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale d'Ile-de-France soumet le projet à évaluation environnementale.

Par une décision du 7 septembre 2022 du Tribunal administratif de Versailles, Monsieur Stéphane DU CREST DE VILLENEUVE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra le public en mairie de Cerny le : lundi 24 octobre de 13h30 à 18h, mardi 8 novembre de 13h30 à 18h, samedi 19 novembre de 9h à 12h et le samedi 26 novembre de 9h à 12h

Chacun pourra venir présenter ses observations au cours de ces permanences. Elles seront également accessibles, au fur et à mesure de leur mise à disposition, sur le site internet de la ville www.cernv.fr.

Au terme de l'enquête, le Conseil municipal sera amené à se prononcer sur l'approbation du projet sus-décrit.

Le rapport du commissaire-enquêteur, réalisé conformément aux dispositions des articles L.123-15 et R. 123-19 du code de l'environnement, et ses conclusions seront consultables en mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune www.cerny.fr.

Le Maire, Marie-Claire CHAMBARET

Nos conditions générales de vente sont disponibles et consultables sur notre site https://annonces.lesechosleparisien.fr/
Les Echos Le Parisien Annonces est habilité à attester des parutions prévues dans le journal pré-cité.

